



École St-Luc



Ordre du jour de la rencontre du Conseil d'établissement
qui se tiendra le mercredi 17 mai 2023 à 18 h 30 à la bibliothèque

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Procès-verbal
 - 3.1 Approbation du procès-verbal du 22 mars 2023
 - 3.2 Suivi au procès-verbal
- 4.0 Parole au public
- 5.0 Objets d'approbation
 - 5.1 Guide des parents du service de garde
 - 5.2 Code de vie
- 6.0 Objets d'adoption
 - 7.1 Budget du CE
- 7.0 Objets de consultation (aucun)
- 8.0 Informations
 - 8.1 Parole à la direction :
 - 8.1.1 Direction
 - 8.1.2 Nouveau logo
 - 8.1.3 Suivi au projet éducatif
 - 8.1.4 Organisation scolaire 2022-2023
 - 8.1.5 Budget annuel de l'école (mesures)
 - 8.1.6 Préparation du rapport annuel du CE
 - 8.1.7 Activité de fin d'année (juin)
 - 8.2 Parole aux enseignantes
 - 8.3 Parole au Service de garde
 - 8.4 Parole à la déléguée du comité de parents
 - 8.5 Parole à la déléguée du comité cafétéria
 - 8.6 OPP
 - 8.7 Parole au membre de la communauté
- 9.0 Programme de Santé Globale
- 10.0 Correspondance
- 11.0 Varia
- 12.0 Questions du public sur le contenu de l'ordre du jour
- 13.0 Date de la prochaine rencontre : le lundi 12 juin 2023 à 18h00
- 14.0 Levée de l'assemblée

Simon Lebel, directeur

